

Manuel Valls entre deux chaises

L'ancien Premier ministre, qui a annoncé mardi brigrer l'investiture En Marche! pour les législatives, a été «déféré devant la commission des conflits» du Parti socialiste, a annoncé hier matin Jean-Christophe Cambadélis. «Une procédure est en cours» contre Manuel Valls, a ainsi confirmé le premier secrétaire, sur Beur FM. «Je ne veux pas peser sur la commission des conflits, elle va prendre sa décision en toute indépendance mais force est de constater qu'il (Manuel Valls, Ndlr) ne facilite pas le boulot» en annonçant vouloir brigrer l'investiture du mouvement d'Emmanuel Macron, a-t-il ajouté. La commission devrait rendre son avis «dans quelques jours ou quelques semaines». «Il va être confronté à un problème très simple: il veut aller dans La République en marche (le mouvement présidentiel de M. Macron, Ndlr) et La République en marche ne le veut pas. Donc à la fin, il va se retrouver sans soutien», a-t-il poursuivi.

Une candidate déjà choisie

L'affront continue pour Manuel Valls. Il doit faire face à l'accueil très frais d'Emmanuel Macron, soucieux de ne pas apparaître plus à gauche qu'à droite. Interrogé sur Europe 1, le président de

la commission d'investitures, Jean-Paul Delevoye, a fait savoir que la demande de Manuel Valls n'avait pas encore été acceptée. «Aujourd'hui, la commission ne peut pas analyser cette candidature» car «il faut être adhérent d'En Marche!», précise-t-il. Et d'insister: «Ceux qui veulent s'inscrire doivent respecter tous les critères, s'ils ne le font pas, ils ne sont pas chez nous, et dans ce cas-là nous mettons un autre candidat.» La veille déjà, l'ancien ministre de Jacques Chirac avait expliqué qu'une candidate avait déjà été choisie pour la circonscription de Manuel Valls. Et la date limite est proche puisque c'est aujourd'hui,

que le mouvement doit annoncer le nom des candidats investis dans toute la France. «Nous n'avons pas vocation à recycler!» a poursuivi Jean-Paul Delevoye. «Nous voyons bien, aujourd'hui, qu'il n'est pas forcément opportun pour le mouvement En Marche! d'intégrer la candidature de Manuel Valls.»

Une charge de Royal

Hier soir, invitée de BFMTV, Ségolène Royal, qui espère obtenir une investiture d'En Marche!, a enfoncé le clou: «Les manifs contre la loi travail? C'était à cause d'un 49.3 brutal contre la majorité parlementaire.»

